



Rapport d'activité 1997 de la Commission fédérale contre le racisme

Points essentiels 1997

- Point essentiel portant sur le thème des gens du voyage: audition et un numéro de TANGRAM
- Campagne de relations publiques "Der schöne Schein" (les belles apparences), en collaboration avec Impuls Advertising AG et A. Venzago
- Campagne dans le monde du travail (jeunes salariés) : journal "SPOCK"
- Étude pilote sur les discriminations possibles dans le droit relatif aux étrangers (regroupement familial)
- Brochure "Langue et discrimination" à l'usage des journalistes (en cours d'élaboration)
- Rapport sur l'antisémitisme en Suisse (en cours d'élaboration)

1. Commentaire de la situation en 1997

La situation politique a été dominée par les débats sur le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, les comptes en déshérence et l'aide de la Suisse aux survivants de l'Holocauste. La recrudescence des propos antisémites émis dans ce contexte a donné à penser à la CFR. A la demande du conseiller fédéral F. Cotti et de la Task Force du DFAE, la CFR a décidé de rédiger un rapport sur l'antisémitisme en Suisse. Il a également semblé très opportun, pendant cette année agitée du point de vue politique, de lancer une première campagne de relations publiques d'une certaine envergure visant à mobiliser l'opinion publique contre le racisme et l'antisémitisme.

Le caractère brûlant du débat politique a en outre clairement montré l'importance primordiale que revêt la manière dont les faits sont rapportés lorsque des sujets sensibles sont traités publiquement - un domaine dans lequel la CFR souhaite dialoguer avec les médias.

Durant l'exercice, les tribunaux ont confirmé par d'autres arrêts au sens de l'article 261^{bis} la pratique en matière de jurisprudence. A notre connaissance, 26 arrêts sont entrés en force de chose jugée à ce jour. Ils concernaient aussi bien le déni de l'Holocauste, des propos antisémites que des actes de

violence et le mépris de la dignité d'étrangers et d'étrangères. Contrairement à la discussion sur le rôle de la Suisse à l'égard des victimes du nazisme, le débat sur la norme pénale antiracisme s'est quelque peu calmé. Une motion parlementaire a néanmoins réclamé *"qu'on engage une révision qui éliminera les formulations peu claires ou prêtant à confusion, de sorte que le texte soit, de manière générale, plus facile à comprendre"*. Elle a été rejetée par le Conseil fédéral.

2. Membres/Nominations

En 1997 on a enregistré, consécutivement, trois démissions, pour des raisons de santé ou de surcharge de travail: celles de Monsieur Mario Forni, représentant de la Conférence suisse des Evêques; de Madame Regula Bähler, représentante du Forum contre le racisme et de Monsieur le Conseiller d'État Peter Schmid, canton de Bâle-Campagne, représentant de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Les trois membres en question sont prêts à poursuivre leur collaboration jusqu'à la nomination de leur successeur. Qu'ils soient cordialement remerciés pour leur précieuse collaboration.

3. Séances

3.1. Séances plénières

Cinq séances plénières ordinaires se sont tenues en 1997 (les 16 janvier, 13 mars, 26/27 mai, 4 septembre et 27 novembre). Au cours de deux de ces séances, des auditions ont permis aux membres de la CFR de s'informer sur la position de Musulmans en Suisse et sur la situation des gens du voyage et des Tsiganes.

3.2. Séances du présidium

En 1997, le présidium et le secrétariat de la CFR se sont réunis à 8 reprises (les 27 février, 5 mars, 6 mai, 5 juin, 27 août, 25 septembre, 22 octobre et 11 décembre). Le présidium a suivi les campagnes, discuté les cas de médiation en suspens, préparé la collaboration avec les médias et les différentes journées de travail. Les membres du présidium se sont aussi occupés plus particulièrement du rapport sur l'antisémitisme.

4. Travail de la commission thème par thème

4.1. École

Le GT École a organisé le 24 mars 1997, en collaboration avec le secrétariat, une journée d'information au sujet du projet "Pour une école sans racisme" à l'intention des autorités scolaires et des membres de l'instruction publique. Il a aussi présenté ce projet en compagnie des personnes concernées à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, au "Festival des potes" de Fribourg, le 21 mars 1997. Divers membres de la commission et la responsable du secrétariat ont dirigé des

ateliers sur le thème du racisme dans des écoles et lors de cours de perfectionnement des maîtres.

4.2. Autorités

Les relations avec les autorités des cantons ont été développées. Le groupe de travail a suivi ces contacts ainsi que les programmes visant à promouvoir une meilleure entente avec les gens du voyage au Tessin. Il a préparé la rencontre annuelle avec les cantons qui s'est tenue le 4 novembre 1997. Une majorité de cantons ont renvoyé le questionnaire conçu par la CFR, ce qui a permis d'évaluer l'impact de l'article 261bis CP, la mise en oeuvre de la convention et la situation particulière dans leur canton.

4.3. Médias/Opinion publique

La CFR a lancé le 9 juillet 1997, de concert avec ses partenaires, Impuls Advertising AG, Küssnacht et le photographe Alberto Venzago, sa première campagne de relations publiques "Der schöne Schein" (les belles apparences - voir TANGRAM 97/3, p. 53-57). Cette proposition avait remporté le premier prix du jury lors du concours lancé en 1996. Sur une série d'affiches et d'annonces, 7 visages expressifs de membres de minorités affrontent les regards du spectateur ou de la spectatrice. Le texte qui les accompagne varie selon les visages et commence par "On m'accepte tant que...", le "claim" commun disait: "Nous sommes tous concernés". La campagne a recueilli des commentaires favorables des médias et a été bien accueillie par l'opinion. Plusieurs institutions, oeuvres d'entraide, organes scolaires ont repris les photos et ont élaboré eux-mêmes des moyens didactiques, des sondages, etc. L'ensemble du travail de créativité et la distribution - surfaces d'affichage et annonces ainsi que des articles de journaux, d'une valeur de plus de 1,8 million de francs, ont été fournis gratuitement par les partenaires économiques. D'autres partenaires ont soutenu la campagne au moyen de contributions financières. Ce n'est qu'ainsi que la CFR a pu toucher l'opinion sous cette forme alors que cette rubrique n'était pas prévue dans son budget annuel. Nous saisissons cette occasion pour adresser une fois encore nos plus vifs remerciements à tous les acteurs de cette campagne. Le séminaire de "Publizistikwissenschaft" (sciences de la presse) de l'université de Zurich procède à l'évaluation de la campagne, qui sera prête en janvier 1998.

Lors des journées organisées par la CFR en 1996 à l'intention des personnes travaillant dans les médias, plusieurs d'entre elles ont exprimé le souhait de recevoir une aide axée sur la pratique qui permette de rapporter les faits sans trace de racisme ni de discrimination. La CFR a chargé le professeur J. Häusermann, de l'Université de Tübingen, de concevoir une brochure. De nombreuses associations professionnelles de journalistes se sont déclarées prêtes à participer à une procédure de consultation sur le texte et à collaborer à la diffusion de la brochure (probablement en 1998).

4.4. Monde du travail

La campagne ayant pour public cible le monde du travail, décidée l'année dernière, a été réalisée en 1997. Elle est menée par la CFR et par les partenaires sociaux suivants: l'Union centrale des associations patronales suisses, l'Union suisse des arts et métiers et l'Union syndicale suisse. La CFR a créé une brochure format journal, du nom de SPOCK, qui, par sa

présentation jeune, s'adresse aux jeunes salariés et rapporte des exemples positifs d'engagement contre l'exclusion et la xénophobie. Les directions des entreprises sont aussi interpellées. Ce journal a été présenté aux médias le 15 octobre. La première édition, 100'000 exemplaires en langue allemande, est maintenant distribuée dans les écoles, les entreprises, les associations et les syndicats. Cette action sera poursuivie l'année prochaine avec une édition bilingue français-italien de SPOCK, adaptée aux besoins des régions.

4.5. Migrations

La CFR a appris avec satisfaction que le modèle des trois cercles de la politique suisse à l'égard des étrangers allait être supprimé.

L'étude sur les discriminations dans le droit des étrangers proposée par le groupe de travail Migrations a été confiée au Forum Migrations placé sous la direction du Dr A. Wimmer, en collaboration avec le professeur Kälin, de l'université de Berne. Il s'agit d'une étude pilote, qui se bornera à examiner les aspects concernant le regroupement familial et fera des propositions concrètes pour d'autres enquêtes.

4.6. Antisémitisme

La multiplication des propos antisémites au cours du débat sur les fonds en déshérence des victimes de l'Holocauste a été pour la CFR un sujet de préoccupation. Le 16 janvier 1997, elle a exprimé ses inquiétudes dans un communiqué de presse (cf. TANGRAM 97/2, p. 53-54). Entre-temps, le Conseil fédéral avait lui aussi saisi la gravité de la situation. Il s'est renseigné auprès de la cheffe du DFI pour savoir s'il y avait une possibilité de confier à la CFR l'élaboration d'une vue d'ensemble des mesures prises en Suisse pour lutter contre l'antisémitisme. Un groupe de travail Antisémitisme a été institué pour en assurer le suivi. Le rapport est en cours de rédaction et sera présenté au Conseil fédéral début 1998. Il est également destiné à être publié.

4.7 Point essentiel: Tsiganes

La CFR a cherché à dialoguer de façon approfondie avec les Tsiganes suisses au cours d'une audition qui a duré toute une journée. Elle a soumis le sujet des places de stationnement et des patentes accordées aux gens du voyage lors de la journée annuelle des autorités cantonales. Cette journée a marqué le début de la collaboration avec la nouvelle fondation "Un avenir pour les gens du voyage suisses", fondation dont la CFR applaudit la création.

La troisième édition de TANGRAM était entièrement consacrée aux "Tsiganes".

5. Publications/Recherche

Deux éditions du bulletin de la CFR TANGRAM étaient consacrées aux sujets "Les médias et le racisme" et "Zigeuner/Tsiganes/Zingari", que nous venons d'évoquer. La dernière édition, notamment, suscite un grand intérêt dans l'opinion. Les trois premières éditions du bulletin (6000-7500 exemplaires) étant épuisées, il a fallu commander une réimpression.

Le secrétariat de la CFR suit et conseille le groupe de recherche "Racism, Xenophobia and the Stranger" (Prof. U. Altermatt, Prof. W. Ossipow, Dr Joanna Pfaff, Dr Skenderovic, Dr M. Gianni) dans le cadre du Programme prioritaire "Demain la Suisse".

Notons par ailleurs que la promotion de la recherche sur la discrimination et le racisme en Suisse, ainsi que la mise en réseau des chercheurs et de leurs institutions sont une nécessité toute particulière.

La CFR a participé, en association avec plusieurs partenaires, à la mise au concours d'un nouveau programme national de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique, en présentant un projet sur le thème "L'importance sociétale des droits de l'homme en Suisse". Que les partenaires en question trouvent ici l'expression de nos remerciements les plus vifs pour leur collaboration.

6. Procédures de consultation/Avis

Au cours de l'exercice, la CFR a rédigé deux avis, l'un à propos du "Schéma directeur de la ville de Berne en matière de politique d'intégration", l'autre sur le rapport de la Commission fédérale des étrangers "Esquisse d'un concept d'intégration".

6.1. Procédure de consultation sur le "Schéma directeur de la ville de Berne en matière de politique d'intégration"

La CFR applaudit la démarche en matière de politique d'intégration entreprise par la ville de Berne, qui a demandé à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Berne de lui élaborer un schéma directeur en matière d'intégration. Elle juge très précieuses les esquisses de politique détaillée d'intégration figurant dans celui-ci, et plus particulièrement la revendication d'une participation de la population étrangère à la politique. Il semble en effet important, mais le rapport ne le souligne pas de façon suffisamment insistante, que les projets d'intégration impliquent tant la population étrangère que la population autochtone.

6.2. Procédure de consultation sur le rapport de la Commission fédérale des étrangers "Esquisse d'un concept d'intégration"

La CFR salue l'important travail accompli depuis des années par la CFE en matière d'intégration et estime que les propositions structurelles de celle-ci à tous les niveaux sont très précieuses. Elle soutient les revendications demandant qu'un article relatif à l'intégration soit ancré dans la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), l'institutionnalisation de l'intégration au niveau fédéral et la mise à disposition de moyens financiers pour une politique structurelle en matière d'intégration. Elle regrette de ne pas trouver dans le rapport une définition précise de ce que l'on entend par intégration et critique le fait que le vieux principe de l'assimilation y transparaisse parfois. La CFR est toute disposée à collaborer étroitement avec la CFE en ce qui concerne l'aspect concernant la "non-discrimination" de l'intégration.

7. Contacts/travail de relations publiques

Le lancement des deux campagnes "Der schöne Schein" et "SPOCK" a déjà été mentionné aux points 4.3. et 4.4. Ces campagnes ont permis à la commission de se profiler très nettement aux yeux de l'opinion. Le secrétariat reçoit de toute la Suisse demandes, lettres, critiques et félicitations. Mais ces campagnes ont aussi permis à toujours plus de personnes qui se sentent victimes de discrimination d'oser s'adresser à la CFR.

7.1. Collaboration interdépartementale/Contacts avec les autres commissions

Les contacts que le secrétariat de la CFR a eus avec différentes unités administratives se sont beaucoup intensifiés et concernent presque tous les champs d'activité de la CFR. Sa voix est perçue comme celle d'un organisme travaillant sur la base du partenariat, mais défendant sa cause avec obstination.

Les présidents et les secrétaires de la commission fédérale des étrangers, de la commission pour les questions des réfugiés et de la CFR se sont rencontrés à plusieurs reprises pour coordonner leurs efforts. L'un des principaux sujets traités au cours des deux rencontres de cette année était le rapport de la CFE "Esquisse d'un concept d'intégration".

7.2. Contacts avec les ONG

Les contacts que la CFR a eus cette année avec les organisations non gouvernementales ont eu lieu pour une bonne part dans le cadre de la campagne de relations publiques et dans celui des efforts communs réalisés pour traiter les cas de médiation en suspens. Dans l'ensemble, le réseau de travail dans lequel chaque partenaire assume son rôle s'est renforcé. A la demande de leurs organisateurs, la CFR a pu soutenir quelques projets en assurant le patronage de ceux-ci.

7.3 Contacts avec les cantons

La deuxième demi-journée de travail avec les représentants des cantons s'est tenue le 4 novembre. Elle a servi d'une part à discuter la situation actuelle et les échanges. D'autre part, comme les cantons l'avaient souhaité, la seconde partie de la séance a été consacrée à un thème spécifique, à savoir la situation des gens du voyage dans les différents cantons. Les représentants des cantons du Tessin, de Vaud et de Fribourg ont parlé de leurs projets en faveur des gens du voyage. Le directeur de la nouvelle fondation "Assurer un avenir pour les gens du voyage suisse" a présenté celle-ci aux cantons.

7.4. Contacts avec les médias

Les relations avec les médias se sont encore accentuées. Le secrétariat est souvent sollicité pour des prises de position, certains membres de la commission ou du présidium défendent souvent la position de la CFR dans les médias. A plusieurs reprises, la CFR a émis des critiques au sujet de la manière dont les médias rapportent les faits. La brochure en cours d'élaboration poursuivra le dialogue approfondi à ce sujet. Le numéro 2 de TANGRAM était consacré au sujet: "Les médias et le racisme".

Au cours de l'exercice, la CFR a publié des communiqués de presse, dont un sur l'antisémitisme (16 janvier) et un autre sur un arrêt du tribunal fédéral concernant la licéité d'une politique sélective des étrangers (3 novembre).

7.4. Contacts sur le plan international

En 1996 déjà, la CFR avait envisagé d'inviter les commissions de tous les pays membres du Conseil de l'Europe. Une telle conférence est désormais en préparation, en collaboration avec le secrétariat de l'ECRI (European Commission Against Racism and Intolerance) et l'Institut suisse de droit comparé à Lausanne. Si l'on parvient à réunir les fonds nécessaires, une conférence de deux jours se tiendra à Lausanne à l'automne 1998.

La vice-présidente de la CFR, Boël Sambuc, a représenté la CFR aux séminaires sur l'immigration et le racisme et sur le racisme sur Internet au siège de l'ONU à Genève. La responsable du secrétariat a participé en qualité d'expert au projet de l'ECRI. Le responsable suppléant a présenté le travail de la CFR à des congrès internationaux.

Le groupe de travail interdépartemental du Service de l'Europe du DFAE continue de se réunir deux fois par an. A partir de l'année prochaine, la responsable du secrétariat fera office de suppléante du Délégué suisse au sein de l'ECRI.

A l'occasion de l'inauguration de l'Année de l'Union européenne contre le racisme, le président de la CFR a adressé un message de sympathie au commissaire responsable de l'UE. Il s'est avéré que le programme annuel de la CFR satisfait aux objectifs fixés à l'année européenne contre le racisme.

En décembre, le président de la CFR et la responsable du secrétariat ont répondu à une invitation de la Mission suisse à Bruxelles qui a permis d'établir un contact avec la commission contre le racisme de l'UE.

8. Activités de médiation

Le président de la CFR et la responsable du secrétariat ont assumé très activement leur fonction de médiation, fonction très sollicitée et nécessaire. Les capacités limitées du secrétariat, dont les effectifs sont réduits, sont parfois dépassées. Au cours des deux premières années, quelques cas, notamment ceux ayant un rapport direct avec les autorités, sont restés en suspens pendant assez longtemps. Les cas de racisme latent sont difficiles à traiter, car il faut aborder des aspects émotionnels. Dans certains cas, la prise de contact directe avec les représentants des cantons, qui sont en relation avec la CFR, s'est révélée précieuse. La CFR défend avec obstination les cas qui ont trait au racisme, mais elle se considère toujours comme une médiatrice. Elle doit quelquefois aussi rejeter les exigences formulées par des clients potentiels. Nous constatons avec satisfaction que la CFR peut quelquefois aider son client en intervenant rapidement et de manière non bureaucratique. Le secrétariat remercie vivement pour leur collaboration les organisations non gouvernementales actives dans le même secteur.

9. Perspectives

1998 devra permettre de consolider les campagnes et travaux entrepris en 1997. Les rapports dont la publication a été prévue devront être accompagnés de mesures d'appoint. A l'occasion des festivités célébrant le 150e anniversaire de l'État fédéral, la CFR veut publier une déclaration sur la situation des gens du voyage.

Les points essentiels suivants ont été fixés pour 1998:

- Poursuite de la campagne "Der schöne Schein"
- Poursuite de la campagne SPOCK, en français et en italien
- Publication de la brochure sur la langue et le racisme à l'usage des journalistes
- Présentation de l'étude pilote sur la discrimination dans le droit des étrangers
- Remise du rapport sur l'antisémitisme en Suisse au Conseil fédéral; publication dudit rapport
- Conférence avec les pays membres du Conseil de l'Europe à Lausanne
- Contribution (sous forme de réflexions) de la CFR à l'occasion du 150e anniversaire de l'État fédéral
- Contribution au développement d'un instrument approprié pour l'observation permanente du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme (thème central du numéro 4 de TANGRAM).

Berne, 12 décembre 1997
CFR/ang/MG